



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VÉLIZY-VILLACOUBLAY

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE SÉPARATION

Je soussigné(e) Madame Monsieur

Demeurant au

Atteste sur l'honneur être séparé(e) de mon/ma conjoint(e),

Madame Monsieur

Demeurant au

Depuis le (date de la séparation).

J'atteste que les conditions de garde de mon/mes enfant(s) n'ont pas fait l'objet, à ce jour, d'une décision d'un Juge aux affaires familiales.

J'indique l'adresse postale de la résidence habituelle de mon/mes enfant(s):

Adresse :

Code postal : Commune :

Fait à :

Le :

Signature obligatoire :

L'usager qui emploie un faux nom ou un faux état-civil dans un acte ou un document administratif destiné à l'autorité publique, qui produit une attestation ou un certificat falsifié encourt les peines prévues aux articles L.433-19 et L.441-7 du Code Pénal, soit **6 mois à 1 an d'emprisonnement et 7 622,45 euros à 15 244,90 euros d'amende.**

Si ces manœuvres ont pour objet de conduire ou ont conduit à l'attribution d'un droit usurpé, les peines encourues sont celles prévues aux articles L.313-1 et L.313-3 pour escroquerie ou tentative d'escroquerie, soit **5 ans d'emprisonnement et 381 122,54 euros d'amende.**

Pièces à joindre :

Cette attestation doit être accompagnée des justificatifs de domicile des deux représentants légaux datant de -3 mois.

Pour toute correspondance :

M. le Maire • Mairie • 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78 146 Vélizy-Villacoublay Cedex

Tél. : 01 34 58 50 00 • Fax : 01 34 50 40 92 • relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr

www.velizy-villacoublay.fr